

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

OPH Rochefort Habitat Océan
(17)
10 rue Pujos
BP 60151
17036 Rochefort Cedex

**AVIS DE MARCHÉ
TRAVAUX****Pouvoir adjudicateur**

OPH ROCHEFORT HABITAT OCEAN
10 rue Pujos
BP 60151
17036 Rochefort Cedex
Tel : 05 46 82 28 10
E-mail : c.curvat@oph-rochefortocean.fr
Adresse internet : <https://www.oph-rochefortocean.fr/>
Profil d'Acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

RENFORCEMENT DE BALCONS 9-11-13 rue Commandant L'Herminier 17300 ROCHEFORT

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Durée du marché

Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est de cinq (5) mois (hors intempéries et congés légaux), compris période de préparation d'un (1) mois.

Modalités d'attribution

Les variantes ne sont pas autorisées. Si un candidat propose une variante, elle ne sera pas analysée. Seule l'offre de base sera prise en compte.

Aucune variante n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles obligatoires.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélection

Les critères de sélection des offres sont les suivants:

Valeur technique au regard du cadre de mémoire technique : 60 points

Prix des prestations au regard de l'acte d'engagement et du D.P.G.F. : 40 points.

Les sous-critères et les modalités de notation sont précisés dans le règlement de la consultation.

Date limite

Date de clôture : **Lundi 28 octobre 2024 - 12:00**

Autres informations

Le Tribunal territorialement compétent est
Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au :
Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis

26 septembre 2024